

## BMX Club Saint Nom La Bretèche.



La saison 2021-2022 de BMX démarre, vous trouverez ci-joint votre dossier d'inscription.

Pour que votre demande d'inscription puisse être enregistrée, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir les documents complétés suivants :

- **Pour tous** : Fiche d'inscription CLUB à compléter et signer – A télécharger sur notre site internet.
- Droit à l'image et autorisations complétés et signés.
- Votre règlement (cf. article 6 du règlement interne) de l'inscription au club de BMX (Chèque à l'ordre de « BCSNB »). Nous acceptons les coupons PASS/SPORT remis par la CAF aux 6-17ans, vous renseigner auprès de votre CAF. Et Les PASS + 78/92, pour les collégiens et lycéens.  
Cf. ces liens :

<https://www.78-92.fr/>

<https://www.passplus.fr/Beneficiaire/LandingPage.aspx?ReturnUrl=%2fBeneficiaire%2findex.html>

- **Pour les nouveaux** : Inscription FFC, demande de licence FFC 2021-2022 à faire sur ce lien en se créant un compte donc un Espace Licencié sur : <https://licence.ffc.fr/>, y téléverser une photo du pilote et une photo de la pièce d'identité du pilote, ça se fait très simplement en vous connectant avec un smartphone, et en prenant directement les photos.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du BMX **y compris en compétition**, Votre médecin peut le remplir directement sur le formulaire proposé sur votre espace licencié. Valable 3 ans.
- **Pour les anciens** : Demande de renouvellement licence FFC 2022 à faire entre le 15 octobre et le 25 novembre, sur votre espace licencié sur ce lien : <https://licence.ffc.fr/>
- Remplir, signer et conserver le questionnaire de santé QS-Sport, ou renouveler son certificat médical (tous les 3 ans).

**Pour tous** : Il est indispensable d'aller au bout de la procédure d'inscription sur votre espace licencié FFC pour que la demande soit validée sur notre Espace Club.

**Pour le premier entraînement, et les suivants il est impératif que le formulaire d'inscription club ait été remis au bureau du Club**

Adresse du Bureau : BCSNB, 44 avenue du Pays de Galie – 78860 SAINT-LA-BRETECHE

**Aucun pilote ne sera autorisé à s'entraîner sans retour complet du dossier  
Et sans son équipement obligatoire (cf. article 3 du règlement interne)**

Composition du bureau du Bicross Club de Saint-la-Bretèche

Président : Philippe Rochard

Trésorier : Alex Letellier

Secrétariat : Christian Jacquelin

N'hésitez pas à consulter le site internet à l'adresse suivante <http://www.bmxstnomlabreteche.org>

et nous rejoindre sur Facebook